



HAL
open science

Trajectoire à 3 ans des docteurs de l'Université de Poitiers, diplômés en 2010

Isabelle Bertrand, Bastien Bernela

► **To cite this version:**

Isabelle Bertrand, Bastien Bernela. Trajectoire à 3 ans des docteurs de l'Université de Poitiers, diplômés en 2010. 2014. halshs-01058302

HAL Id: halshs-01058302

<https://shs.hal.science/halshs-01058302v1>

Submitted on 27 Aug 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Trajectoire à 3 ans des docteurs de l'Université de Poitiers, diplômés en 2010

En 2010, 163 étudiants ont obtenu le diplôme de docteur à l'Université de Poitiers...

Principales caractéristiques de la population enquêtée

	Docteurs diplômés en 2010 (N=163)		Docteurs répondants en 2013 (N=107)	
	Eff.	%	Eff.	%
Genre				
Femme	65	39,9	46	43
Homme	98	60,1	61	57
Nationalité				
Française	95	58,3	73	68,2
Etrangère	68	41,7	34	31,8
Age moyen à l'entrée en thèse				
	27 ans		26 ans	
Lieu d'obtention du diplôme d'accès en thèse				
Poitou-Charentes	90	55,2	65	60,7
Hors Poitou-Charentes	46	28,2	30	28
Etranger	27	16,6	12	11,2
Discipline				
Sciences Humaines	59	36,2	38	35,5
<i>Cognition, Comportements, Langage(s)</i>	11	6,7	7	6,5
<i>Sociétés et Organisations</i>	9	5,5	8	7,5
<i>Lettres, Pensée, Arts et Histoire</i>	22	13,5	11	10,3
<i>Droit et Science Politique</i>	17	10,4	12	11,2
Sciences Exactes	104	63,8	69	64,5
<i>Sciences et Ingénierie pour l'Information</i>	17	10,4	8	5,0
<i>Biosanté</i>	13	8	11	10,3
<i>Sciences et Ingénierie en Matériaux, Mécanique, Énergétique et Aéronautique</i>	23	14,1	12	11,2
<i>Gay Lussac-Sciences pour l'environnement</i>	51	31,3	38	35,5

Le tableau ci-dessus introduit un ensemble de statistiques descriptives concernant les docteurs diplômés en 2010 à l'Université puis les répondants à l'enquête de suivi à 3 ans. Pour chacune des variables, un test du chi2 est réalisé pour vérifier qu'il n'y a pas de biais entre les répondants et la population initiale.

La population enquêtée est surtout masculine : **6 docteurs sur 10 sont des hommes**, proportion plus élevée au sein des Ecoles Doctorales (ED) relevant des disciplines de sciences exactes (59,4%), que de sciences humaines (52,6%).

La part des **docteurs de nationalité étrangère** est importante (**41,7%**) et tend à augmenter dans le temps (30,1% pour la promotion 2009). A l'échelle nationale, cette proportion s'élevait à 35,2% en 2008-2009 (cf. Note N° 24 de l'OVE). Les docteurs étrangers sont sous-représentés dans les répondants à l'enquête, ce qui s'explique par une plus grande difficulté à les contacter.

La majorité des docteurs (55,2%) ont obtenu leur diplôme de Master à l'Université de Poitiers : **l'aire de recrutement** des doctorants à l'entrée en thèse est donc plutôt **régionale**.

Les effectifs de chaque ED donne une indication sur la répartition des docteurs par thématiques. Dans la suite du document, nous regroupons, dans un souci de lisibilité, ces thématiques en deux groupes : « **Sciences Humaines** » et « **Sciences Exactes** ». Le premier groupe constitue un peu plus du tiers des docteurs, soit une forte présence des sciences exactes dans la population enquêtée.

... et 107 d'entre eux ont répondu à l'enquête de suivi menée en 2013

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Pour la deuxième année consécutive, les titulaires d'un doctorat ont été interrogés à propos de leur situation professionnelle. La population enquêtée est constituée des docteurs ayant soutenu leur thèse durant l'année civile 2010 à l'Université de Poitiers, quelque soit leur nationalité, soit 163 personnes. Le questionnaire utilisé a été spécialement élaboré et adapté aux spécificités du doctorat (financement de la thèse, statut et motivations à l'entrée en thèse, etc.). Ce contenu est le résultat d'une double démarche : il s'inspire d'une part d'un questionnaire élaboré par le groupe de travail de RESOSUP (RESeau des Observatoires de l'enseignement SUPérieur) et d'autre part, intègre les remarques exprimées par le collège des Ecoles Doctorales de l'UP, associé à l'enquête et ayant validé le questionnaire proposé aux diplômés. Cette enquête a pour objectif de mesurer et décrire l'insertion professionnelle des diplômés, ainsi que les trajectoires empruntées pour y parvenir. Le recueil des données s'est déroulé en deux temps : le questionnaire a été mis en ligne le 8 avril 2013, puis des relances téléphoniques ont été menées auprès des docteurs n'ayant pas répondu ou partiellement. Au 13 mai, date de clôture de l'enquête, 107 docteurs ont répondu, ce qui représente **un taux de réponse de 65,6%** (taux identique à celui de l'enquête menée auprès de la promotion 2009).

Principales caractéristiques du doctorat

	Sciences Humaines (N=38)	Sciences Exactes (N=69)	Ensemble (N=107)
Statut à l'entrée en thèse			
Etudiant	30	51	81
Demandeur d'emploi	1	8	9
En emploi	7	10	17
Projets à l'entrée en thèse (plusieurs réponses possibles)			
Devenir enseignant-chercheur	28	25	53
Devenir chercheur dans le public	5	16	21
Devenir chercheur dans le privé	1	11	12
Devenir chercheur sans secteur préférentiel	4	15	19
Faire évoluer la carrière	7	20	27
Approfondir un sujet de recherche	11	16	27
Lieu de résidence principale pendant la thèse			
Poitou-Charentes	28	57	85
Hors Poitou-Charentes	8	10	18
Etranger	2	2	4
Financement			
Allocataire Ministère ou Région	12	46	58
CIFRE*	0	12	12
Bourse étrangère	6	6	12
Aucun financement	20	5	25
Durée de thèse			
3 ans	0	41	41
4 ans	11	23	34
5 ans et plus	27	5	32

* Convention Industrielle de Formation par la Recherche

Source : réponses des Docteurs à l'enquête réalisée en avril 2013

L'enseignement durant le doctorat

		Monitorat		ATER		Ensemble
		Oui	Non	Oui	Non	
Secteur disciplinaire	Sciences Humaines	4	34	8	30	38
	Sciences Exactes	13	56	5	64	69
Projet à l'entrée en thèse	Enseignant-chercheur	12	41	8	45	53
	Autre	5	49	5	49	54
Ensemble		17	90	13	94	107

A l'entrée en thèse, plus des trois quarts des docteurs (75,7%) étaient étudiants : le **doctorat** représente donc une **suite de leur parcours de formation**. 17 personnes exerçaient une activité professionnelle, principalement en tant que salariés de la fonction publique (notamment enseignants dans le secondaire).

Concernant les motivations à l'entrée en thèse, on observe de fortes différences entre les doctorants de sciences humaines et ceux de sciences exactes. Alors que les premiers se destinent davantage à l'enseignement et la recherche académique (73,7%), les seconds s'orientent plutôt vers l'exercice de la recherche, tous secteurs confondus (60,9% ont comme projet de devenir chercheur sans pratiquer l'enseignement).

Cette structuration disciplinaire transparaît non seulement au niveau des projets, mais également au niveau des financements dont bénéficient les doctorants. En effet, l'ensemble des bourses CIFRE, plus insérées dans le monde socio-économique, relèvent des Sciences Exactes. La grande majorité des thèses sans financement concerne les Sciences Humaines (20 cas sur 25).

Les disciplines présentent des durées de réalisation du doctorat très inégales. 38,3% des répondants ont fait leur doctorat en 3 ans : cette part s'élève à 65,2% en sciences exactes. En sciences humaines, 65,8% soutiennent après 5 années de doctorat. La question du financement est l'une des explications possibles : l'absence de revenu lié à la thèse implique souvent le recours à une activité rémunérée annexe, ralentissant le rythme de progression de la recherche.

L'activité d'enseignement n'est pas un financement en soi mais souvent un complément du mode de financement principal. Seul un doctorant sur quatre a enseigné durant sa thèse, la proportion étant plus forte (2 sur 5) pour ceux dont le projet initial était de devenir enseignant-chercheur. Le monitorat étant réservé aux titulaires d'un contrat doctoral, il est plus fréquent en sciences exactes. Les postes d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) servent essentiellement de complément pour ceux qui poursuivent au-delà de trois ans de thèse et sont donc davantage occupés par les doctorants de sciences humaines.

Au regard des éléments impactés par ce qui semble relever d'un effet disciplinaire (financement, durée de thèse, etc.), il paraît nécessaire de poursuivre, dans une démarche plus qualitative, l'étude des conditions de réalisation de la thèse en fonction des disciplines afin de mieux comprendre son déroulement, à la fois d'un point de vue institutionnel et individuel. Quel est le rôle des différents acteurs (écoles doctorales, laboratoires, encadrants) dans l'accompagnement du doctorant ? Comment le doctorant envisage-t-il son travail de recherche et quels sont les déterminants du bon déroulement de la thèse ? Cet approfondissement peut consister en un suivi longitudinal d'une cohorte de doctorants de plusieurs disciplines et en la conduite d'entretiens semi-directifs.

Caractéristiques de la situation professionnelle

Situation à 3 ans des docteurs (N=107)



Bien que motivés initialement par le métier d'enseignant-chercheur, seulement 47% des docteurs actifs travaillent dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et Recherche (ESR) trois ans après leur thèse, ce qui traduit la difficulté d'y accéder.

Les postes ESR correspondent essentiellement à des emplois occupés dans les universités ou dans les établissements publics de recherche (un cas fait exception, celui d'un enseignant-chercheur dans une école d'ingénieur de régime privé).

Ces deux secteurs (ESR-non ESR) se distinguent par :

- **Le temps d'accès à l'emploi.** Les docteurs enquêtés accèdent plus rapidement à un emploi non ESR qu'à un emploi ESR. Ainsi, les emplois occupés à 30 mois ont été décrochés en moyenne plus tôt par les non ESR.
- **La stabilité de l'emploi.** L'instabilité du contrat de travail est plus importante dans l'ESR, où près de 6 emplois sur 10 sont des CDD, contre 1 sur 4 chez les non ESR. De plus, la stabilisation chez les ESR est souvent plus tardive, l'accès à un poste de maître de conférences notamment ne se fait pas dès l'année qui suit le doctorat.
- **Le niveau de rémunération.** Les emplois ESR et non ESR présentent de fortes différences salariales. 13 actifs non ESR déclarent avoir une rémunération mensuelle nette supérieure à 3000€, alors que 22 actifs ESR déclarent gagner moins de 2000€ nets par mois.
- **La part de l'activité de recherche.** Le fait d'occuper un poste dans l'ESR s'accompagne d'une part d'activité de recherche plus forte : chez les ESR, cette part est évaluée en effet à 55%, contre 36% au sein des emplois ne relevant pas de cette sphère.

Recherche d'emploi

11 docteurs se trouvent en situation de recherche d'emploi en avril 2013, une situation récente (moins de 2 mois) pour 6 d'entre eux. Depuis l'obtention de leur doctorat, tous ont exercé une activité professionnelle (11 CDD), à l'étranger pour 4 d'entre eux (Allemagne, Japon et Liban).

Pprès de 9 docteurs sur 10 (87,8%) se trouvent en situation d'emploi 3 ans après avoir obtenu leur diplôme, dont 24 en post-doctorat. La recherche d'emploi concerne 1 docteur sur 10.

Principales caractéristiques de l'emploi occupé (N=89)

	ESR (N=42)	Non ESR (N=47)	Ensemble (N=89)
Emploi actuel occupé depuis :			
6 mois ou moins	7	4	11
Entre 7 et 12 mois	9	10	19
Entre 13 et 24	15	12	27
Plus de 24	11	21	32
Nature du contrat de travail			
Emploi stable	18	33	51
Emploi temporaire	24	12	38
Secteur d'activité			
Public	41	21	62
Privé	1	26	27
Localisation de l'emploi			
Poitou-Charentes	10	8	18
Hors Poitou-Charentes	28	16	44
Etranger	11	16	27
Temps de travail			
Plein	37	46	83
Partiel	5	1	6
Rémunération mensuelle nette hors primes (temps plein)			
Moins de 1500€	8	5	13
1500-1999€	14	12	26
2000-2499€	12	12	24
2500-2999€	2	4	6
Plus de 3000€	1	13	14
Part de la recherche dans l'activité professionnelle			
Aucune	2	8	10
Moins de 50%	7	15	22
50%	10	7	17
Plus de 50%	13	7	20
100%	10	10	20

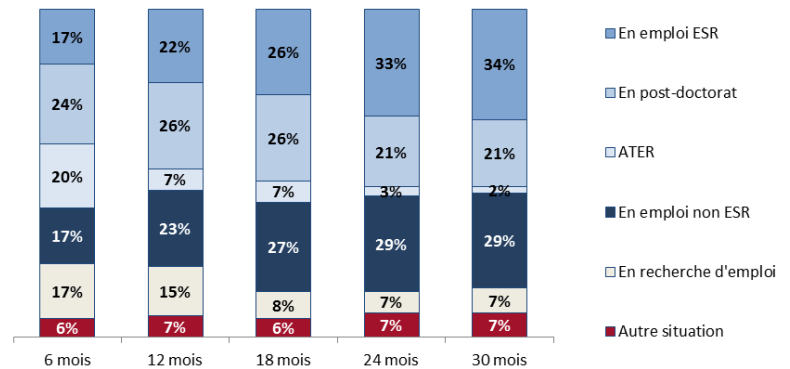
Le tableau ci-dessus reprend les principales caractéristiques de la situation professionnelle des docteurs en avril 2013. Alors que sur l'ensemble des 107 docteurs répondants, 94 déclarent une situation d'emploi (soit un taux de 87,8%), 5 docteurs sont exclus des données ci-dessus en raison de réponses incomplètes. A partir des résultats de l'enquête, deux profils se dégagent, distinguant les postes occupés dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) des autres.

Jusqu'à présent, l'analyse a porté sur la situation des docteurs au moment de l'enquête. Elle est complétée par l'examen des trajectoires empruntées pour y parvenir. Ces trajectoires sont à la fois professionnelles et géographiques :

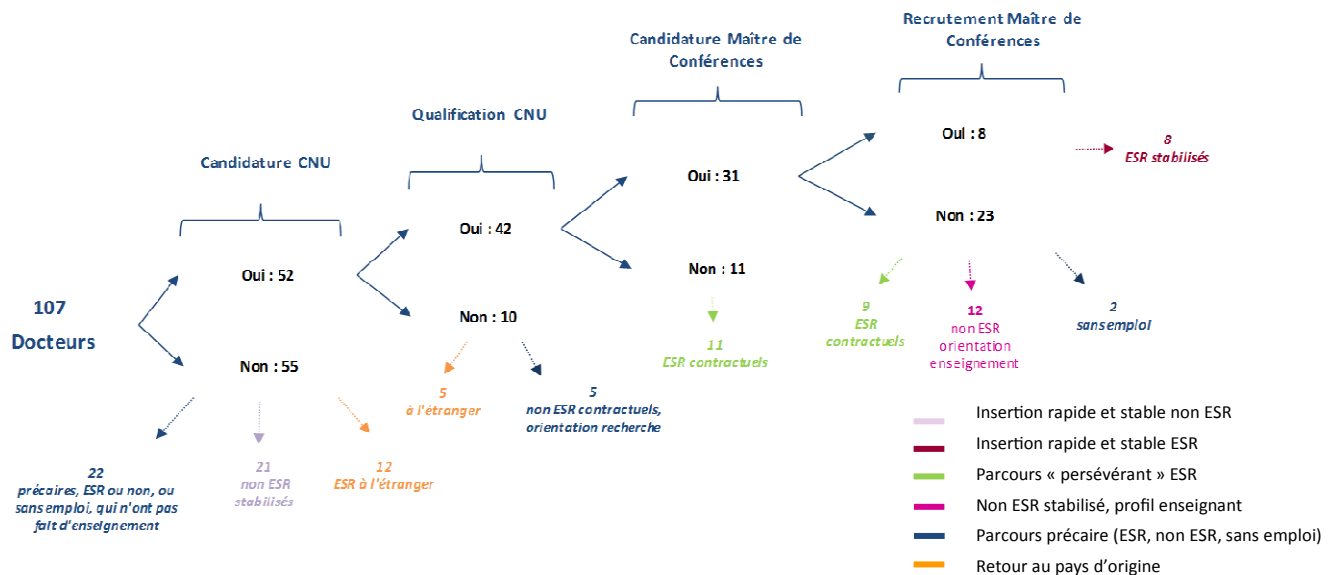
- la trajectoire professionnelle recouvre les choix structurant l'accès à l'emploi, et notamment le recours ou non aux procédures proposées aux titulaires d'un doctorat (qualification au Conseil National des Universités, post-doctorat, candidatures au poste de Maître de Conférences, etc.)
- la trajectoire géographique porte sur les choix de localisation qui peuvent déterminer ou être déterminés par le parcours professionnel.

Evolution de la situation professionnelle

La représentation ci-contre montre une stabilisation progressive des parcours des docteurs. Les **contrats** d'ATER et de post-doctorat, en attente d'un poste stable, passent de 44% à 6 mois à 23% à 30 mois. La proportion de docteurs en recherche d'emploi passe quant à elle de 17% à 6 mois à 7% à 30 mois.



Typologie des trajectoires empruntées



La demande de qualification au Conseil National des Universités (CNU) dépend fortement des projets professionnels des docteurs. En effet, parmi les 55 docteurs n'ayant pas demandé la qualification, 21 occupent à 30 mois des postes fixes hors ESR et 12 des postes fixes dans l'ESR à l'étranger. Dans le premier cas, il s'agit de docteurs qui avaient comme projet initial de s'insérer hors ESR (notamment les CIFRE). Dans le second cas, il s'agit essentiellement de docteurs de nationalité étrangère qui sont retournés travailler dans leur pays d'origine sans s'être présentés à la qualification.

Ensuite, 11 docteurs qualifiés décident de ne pas candidater à des postes de Maître de Conférences et restent dans l'ESR sur des postes contractuels (post-doctorat/ATER) : on peut penser qu'ils cherchent à améliorer leur dossier par d'autres expériences (orientées recherche ou enseignement) pour augmenter leur chance d'obtenir un poste plus tard.

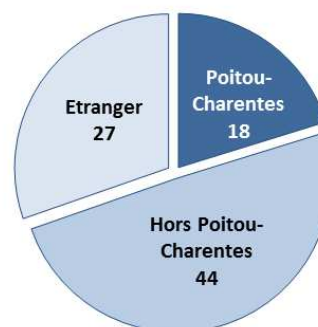
Concernant l'insertion non ESR, on remarque que les non qualifiés s'orientent davantage vers des postes de recherche alors que les qualifiés non recrutés s'orientent davantage vers l'enseignement. Enfin, seulement 8 docteurs accèdent à des postes de Maître de Conférences 3 ans après l'obtention du doctorat, ce qui peut paraître faible au regard de la population totale.

La mobilité après la thèse

Dans 1 cas sur 5, l'insertion professionnelle des docteurs se fait dans la région Poitou-Charentes. Cette part est relativement faible comparée aux tendances nationales observées à partir des enquêtes générations du Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications (CEREQ).

Dans la moitié des cas, l'emploi à 3 ans se situe en France hors région. La part des emplois à l'étranger est également loin d'être négligeable, et peut s'expliquer en partie par les post-doctorats dont certains se déroulent à l'étranger et par le profil des docteurs répondants.

Localisation de l'emploi à 30 mois



Le post-doctorat

Le post-doctorat est une situation de plus en plus occupée à la sortie du doctorat et fait office de passage obligé dans certaines disciplines. 41 docteurs sur 107 ont réalisé un post-doctorat, avec de fortes variations par secteur disciplinaire (23,7% en sciences humaines contre 46,4% en sciences exactes). Quasiment la moitié des post-doctorats se déroule dans un établissement de recherche étranger.

Les retours dans le pays d'origine

Sur les 27 emplois localisés à l'étranger, 21 sont occupés par des docteurs de nationalité étrangère, dont 16 retours dans leur pays d'origine. Il ne s'agit donc pas de mobilités internationales brutes, mais de flux liés à l'antériorité de la trajectoire. Les 11 emplois restant sont des contrats post-doctoraux, qu'on peut assimiler à des mobilités temporaires : au terme de leur contrat, les docteurs peuvent aussi bien rester à l'étranger que rentrer en France.

Localisation et satisfaction du choix de vie

Adéquation localisation de l'emploi et projet de vie

	Non	Oui	Ensemble
Localisation de l'emploi			
Poitou-Charentes	4	14	18
Hors Poitou-Charentes	26	18	54
Etranger	10	17	27
Secteur de l'emploi			
ESR	18	24	42
Non ESR	22	25	47
Ensemble	40	49	89

La question « Votre localisation actuelle satisfait-elle votre projet de vie ? », 55% (49/89) répondent par l'affirmative. La proportion de satisfaits est beaucoup plus élevée chez les docteurs en emploi en Poitou-Charentes (dont ils sont originaires pour la plupart) que ceux en emploi en France hors région.

La part des docteurs satisfaits de la localisation de leur emploi est également élevée chez ceux travaillant à l'étranger, ce qui peut s'expliquer par le fait que la majorité des flux vers l'étranger correspond à des retours dans le pays d'origine.

Dans leurs commentaires, 37 docteurs font référence à leur vie personnelle (proximité avec la famille, emploi du conjoint, etc.) comme raison de satisfaction ou d'insatisfaction de la localisation actuelle.

UN COMPLÉMENT QUALITATIF

Pour approfondir la question des trajectoires, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'un échantillon de docteurs. 26 entretiens ont ainsi été réalisés au printemps 2014 pour mieux comprendre comment s'est construit leur projet professionnel, notamment l'engagement ou non dans l'ESR. L'entretien a laissé également une grande place à la problématique de la mobilité géographique et à l'impact des contraintes personnelles sur les choix professionnels. En effet, les processus de prise de décision intègrent de multiples dimensions, dont la vie personnelle et familiale qui peut dans certains cas orienter les choix de carrière.

Adéquation emploi-formation...

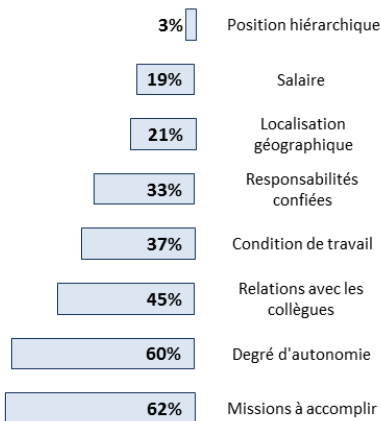
Dans la promotion des docteurs 2010 en emploi, 50 estiment occuper un emploi conforme avec le niveau du diplôme obtenu et 44 le jugent en adéquation avec le domaine du doctorat. Au total, 40 cumulent les deux caractéristiques tandis que 11 ont un emploi qui ne correspond ni à l'un ni à l'autre. Une des conséquences de cette **adéquation emploi-formation mitigée** est que bien qu'en emploi, ils sont 38 docteurs à prospecter le marché vers d'autres emplois. Cette recherche s'observe surtout chez les docteurs en sciences humaines.

Correspondance de l'emploi avec le niveau et le domaine du doctorat

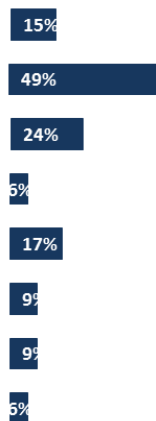
		Adéquation emploi/niveau de formation		
		Oui	Non	Ensemble
Adéquation emploi/domaine de formation	Oui	40	4	44
	Non	10	11	21
	Ensemble	50	15	65

Éléments de

Satisfaction



Mécontentement



Les sentiments quant à l'emploi occupé sont également mitigés : ils ne sont guère plus de 1 docteur sur 3 à en être satisfaits. Lorsqu'ils sont satisfaits, les docteurs apprécient particulièrement les missions qui leur sont confiées ainsi que le degré d'autonomie dont ils disposent. *A contrario*, le salaire est l'aspect qui recueille le plus d'insatisfaits : près d'un docteur sur deux déclare être peu voire pas du tout satisfait de sa rémunération.

... et valeur ajoutée du doctorat

Arguments utilisés lors du recrutement

La connaissance disciplinaire	63
L'expérience professionnelle	52
La capacité à s'adapter	51
Le niveau élevé du diplôme	38
Le sujet de thèse	34
Les compétences en analyse de problème	25
La maîtrise des langues étrangères	19
Les compétences en gestion de projet	18
Le stage post doctoral	11

Compétences mobilisées dans l'emploi occupé

Travailler en équipe	83
Travailler en interdisciplinarité	76
Communiquer/valoriser ses travaux et/ou activités	71
Concevoir une problématique	73
Gérer un projet	67
Pratiquer une langue étrangère	58
Animer un réseau	33

En revanche, le **diplôme de docteur représente un véritable atout pour l'insertion professionnelle** et ce, quelque soit le secteur d'activité : près de 8 docteurs sur 10 en attestent. Parmi les principaux arguments avancés lors du recrutement, on note la connaissance disciplinaire, l'expérience professionnelle acquise durant le doctorat ainsi que la capacité à s'adapter. Ces trois qualités sont mobilisées et estimées nécessaires pour travailler en équipe, en interdisciplinarité et être capable de communiquer-valoriser son activité.

La réalisation du post-doctorat, la maîtrise des langues étrangères ou la gestion de projet ne constituent pour les docteurs 2010 en emploi, ni un argument pour un recrutement, ni une compétence fortement mobilisée dans l'emploi qu'ils occupent.

Réalisé par Isabelle Bertrand (SEEP) et Bastien Bernela (CRIEF)

Tél. : 05 49 45 30 88 - Mail : seep@univ-poitiers.fr

www.univ-poitiers.fr